

Stop au cycle sans fin des violences contre les femmes ! Agir pour que la vie des femmes ne soit plus classée sans suite

La référence au mythe des Danaïdes, condamnées à remplir éternellement des jarres percées, permet d'illustrer le cycle sans fin des violences faites aux femmes, génération après génération.

Une fatalité qui n'est qu'apparente pour les communistes : si la situation actuelle des femmes est préoccupante, le continuum des violences allant des stéréotypes sexistes et des inégalités salariales jusqu'au féminicide, des solutions politiques assorties de moyens proportionnés peuvent enrayer cette spirale infernale.

Le gouvernement n'est pas au rendez-vous

Les femmes parlent mais qui écoute, qui répond, qui agit ? La mal-nommée grande cause du quinquennat n'a rien produit : une femme est tuée tous les trois jours en France, soit 94 femmes à ce jour.

Quand la Fondation des femmes estime à 2,6 milliards d'euros par an le budget minimum que l'État devrait consacrer à la protection des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles en France, il n'en dépense que 184,4 millions...

Face à cette situation insupportable, le PCF fut partie prenante du collectif « Grève Féministe » réunissant syndicats, associations et partis politiques et a appelé à la mobilisation du 25 novembre !

De nombreuses raisons de se mobiliser

La justice est aujourd'hui dans l'incapacité d'assurer la sécurité des femmes par manque d'investigation : 80 % des plaintes pour viol classées sans suite ; moins de 1 % d'entre elles aboutit à une condamnation ; 80 % des plaintes des victimes de féminicide classées sans suite.

Les annonces sur le sort de la CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants) sont floues. Son travail avec le juge Durand doit être pérennisé pour suivre la mise en œuvre des propositions élaborées et assurer prévention, détection, prise en soin des victimes et lutte contre la reproduction des violences, le tout dans le cadre d'un service public doté d'agent-es et de moyens suffisants.

Les trafics de femmes précaires et vulnérables sont massifs, ils ont même encore augmenté depuis le début de la guerre en Ukraine. Le corps des femmes n'est pas une marchandise et ne doit faire l'objet d'aucun contrat : la GPA « éthique » n'existe pas.

Dans un contexte international guerrier, le PCF cultive la paix car les femmes des pays en guerre, réfugiées ou déplacées pour cause de conflit sont

L RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

6-8 rue des Forgerons – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2442 – Jeudi 30 novembre 2023



souvent en première ligne. Nous exprimons notre solidarité avec les Iraniennes, les Afghanes, les Kurdes, les Ukrainiennes, les Israéliennes, les Palestiniennes, les Yéménites, les Arméniennes, les Syriennes qui vivent dans des territoires où des conflits

perdurent. Nous soutenons les mobilisations des femmes pour la démocratie, la justice, l'égalité et la paix, contre les politiques d'extrême-droite, qui prônent la haine et la division, contre les intégrismes religieux. Et nous rendons hommage à Viviane Silver, militante pacifiste canado-israélienne et co-fondatrice de Women Wage Peace, tuée par le Hamas le 7 octobre dernier.

Des points d'appui pour sortir des violences

Le rapport conduit notamment par la sénatrice communiste Laurence Cohen a mis en lumière les violences constitutives de l'industrie lucrative de la pornographie, adossée à un système de traite des êtres humains à des fins sexuelles, ainsi que l'ampleur des réseaux de proxénétisme et le danger que ce système représente pour les enfants.

Le Parlement européen a également reconnu le caractère violent de la prostitution, qui touche de plus en plus les mineur-es. C'est pourquoi la loi de 2016 doit être garantie dans une perspective d'abolition de la prostitution. Le PCF dénonce l'idée mensongère selon laquelle l'interdiction de la prostitution contreviendrait à la liberté des femmes à disposer librement de leur corps quand elle le réduit à un objet à disposition de la jouissance d'un tiers. La prostitution, complice d'une économie néolibérale dans laquelle tout s'exploite et tout se vend, nie les droits fondamentaux de la personne.

Des propositions pour la sécurité des femmes, contre toutes les formes de violences :

♦ Créer des brigades et juridictions spécialisées pour une justice dotée de formations, moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux spécifiques des violences sexistes et sexuelles, en s'inspirant du modèle espagnol.

♦ Mettre fin à l'impunité : établir une liste d'actes d'enquête minimaux sans lesquels le procureur ne pourrait pas classer sans suite une affaire.

Congrès des maires

Philippe RIO : « On a le sentiment de devenir les sous-traitants de l'Elysée et de Matignon »

Le Congrès des maires de France s'est ouvert le lundi 20 novembre. Philippe RIO, le maire communiste de Grigny (Essonne), ville la plus pauvre de France, décrit la situation à laquelle les élus préférés des Français font face au quotidien. Il regrette qu'Emmanuel Macron ne s'appuie pas plus sur eux, lui qui déplore n'avoir jamais reçu un petit mot de la part du Président de la République quand il a été désigné premier français « meilleur maire du monde », par la City Mayors Foundation de Londres en 2021.

Le programme du Congrès des maires de France qui s'est ouvert lundi 20 novembre était intitulé : « Communes de France attaquées, République menacée ». Faites-vous confiance à ces trois journées pour que les choses s'améliorent ?

Philippe RIO : « Je me reconnais pleinement dans ce titre. Je n'attends pas le grand soir de la part du gouvernement et du Président. Pour autant, les maires sont des corps intermédiaires. On a passé un premier quinquennat exécrable dans nos relations avec le Président, et le second s'ouvre de la même manière : dans la défiance. Lorsqu'Emmanuel Macron nous a reçus en juillet après les émeutes, il a fait son mea culpa. Désormais, il faut passer aux actes ».

Qu'attendez-vous exactement de la part de l'Etat ?

« Nous n'avons plus de fiscalité, les dotations baissent à vue d'œil et les territoires sont mis en concurrence. Le corps préfectoral a été humilié par le Président de la République. Quand on affaiblit l'Etat dans les territoires, on affaiblit la République ».

En quoi les préfets ont été humiliés ?

« Emmanuel Macron s'est attaqué au corps des diplomates et des préfets : il a vidé de sa substance ces corps constitués qui sont pour lui des corps intermédiaires. Ils ont moins de moyens, se sentent déconsidérés et reçoivent des injonctions contradictoires. Pendant le COVID, ils apprenaient les mesures gouvernementales par BFMTV ! Une République ne peut pas bien fonctionner avec un maire et un préfet affaiblis. On a le sentiment de devenir les sous-traitants de l'Elysée et de Matignon. En revanche, quand il y a des crises (inflation, Covid, émeutes...) ou le terrorisme, là on sait où nous trouver car localement on fait en sorte que la concorde nationale puisse se maintenir ».

La réponse du gouvernement après les émeutes vous semble-t-elle à la hauteur ?

« Il faut surtout que les choix du gouvernement se mettent en œuvre. Je n'ai pas envie de tirer sur



l'ambulance. On ne fait pas assez de prévention dans la chaîne de la sécurité de la cohésion sociale. La vidéo-protection est utile, mais pas suffisante. Depuis 2005, on n'a jamais autant investi dans la sécurité, mais nous sommes coresponsables de la violence de cette société. Quand le film Orange Mécanique était interdit aux moins de 18 ans à sa sortie, aujourd'hui ce serait 10 ans ! Et puis, on a perdu de nombreux éducateurs spécialisés au cours des dernières années. Enfin, rendre l'IGPN indépendante, ça ne coûte pas d'argent... ».

Le Chef de l'Etat vient de confier une mission à Eric Woerth pour « simplifier le millefeuille territorial ». Cela va-t-il dans le bon sens ?

« La mission Woerth est mort-née. Le Président avait une bonne intention de remettre la décentralisation au cœur des sujets. Mais quelle confiance peut-on avoir avec quelqu'un qui, ministre du budget de Nicolas Sarkozy, a mis en œuvre la RGPP (réduction du nombre de fonctionnaires) et a enlevé 10 milliards d'euros aux collectivités locales ? Il aurait pu prendre quelqu'un de gauche et quelqu'un de droite. On ne pourra pas être dans le compromis. Il faut arrêter avec ces mots « big bang » et « millefeuille » territorial. On veut simplifier et on agrandit les régions ? On veut simplifier et on ajoute l'intercommunalité ? Il faut un temps calme et apaisé pour ouvrir ce véritable chantier ».

Dans un sondage IFOP de novembre 2022, 55% des maires interrogés comptent ne pas briguer de nouveau mandat en 2026. Comment l'expliquez-vous ?

« Il n'y a jamais eu autant de démissions au cours de ce mandat municipal. Quand on est un sous-traitant, on commence à en avoir marre d'être responsable de rien et coupable de tout. Aux demandes de

logements, on passe notre temps à dire non. Aucun maire ne sort heureux de ses permanences, et ça s'accélère depuis dix ans. Nous n'avons plus de levier. De même sur l'emploi, c'est l'agglomération qui a la compétence, nous n'avons plus la taxe professionnelle, il nous reste la cantine. Et encore, avec l'inflation, on a arrêté le bio pour préférer chauffer ! Si c'est pour se faire insulter ou voir sa famille menacée, je comprends qu'on pense à soi et qu'on arrête. Et pour ceux qui restent, on agit quand même ».

Votre discours rappelle celui des soignants de 2019, en grève, que personne n'écoutait et qui continuaient à faire fonctionner les hôpitaux, par devoir...

« Nous sommes les urgentistes de la République. On est dans le même état que les hôpitaux. Mais nous n'avons plus les moyens d'agir'. On est les champions du système D. Les maires de banlieue et ceux de la ruralité sont les mêmes : sincères dans l'engagement, proches des gens et face à d'immenses difficultés ».

Suite de la page 1

- ◆ Mettre en place un dispositif visant à assurer le respect d'une ordonnance de protection par la police.
- ◆ Rendre gratuite l'assistance juridique pour les personnes victimes de violences sexuelles et/ou conjugales et informer les victimes de leurs droits dès le dépôt de plainte.
- ◆ Modifier rapidement la position de la France qui refuse aujourd'hui de définir le viol comme un crime dans la directive sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.
- ◆ Appliquer la loi Aubry de 2001 relative à la dispense de cours d'éducation à la vie sexuelle et affective.
- ◆ Pérenniser le travail de la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (CIIVISE) et suivre ses recommandations.
- ◆ Permettre l'accès, immédiat et gratuit, à des soins en psycho-traumatologie pour toutes les victimes et co-victimes.
- ◆ Chaque département doit se doter d'un centre de psycho-traumatologie avec un accueil médico-judiciaire et un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).
- ◆ Porter la création d'un Protocole européen d'accueil et de respect des droits des femmes migrantes afin de lutter contre la traite des êtres humains et les violences sexuelles subies dans le cadre du parcours migratoire.
- ◆ Renforcer la loi du 13 avril 2016 relative à la lutte contre le système prostitutionnel grâce à des moyens supplémentaires, humains et financiers : lutter plus efficacement contre les réseaux de proxénétisme, déployer les commissions départementales, augmenter de manière significative le nombre de parcours de sortie, revaloriser l'allocation actuelle, permettre l'accès effectif au logement et aux titres de séjour, à une formation professionnelle, à la protection et aux soins.

SYNDICALISTES PAS VOYOUS



Ce mardi 21 novembre 2023, le syndicat CGT énergie Sud Aquitaine Bayonne (Landes, Pays Basque, Béarn), affrétait un car avec une soixantaine d'agents pour soutenir Alexandre et Christophe, respectivement secrétaire du CSE et secrétaire du syndicat CGT Energie de Gironde.

Ils sont convoqués devant le tribunal correctionnel de Bordeaux sur la plainte de la direction gestionnaire du réseau pour des mises en gratuité du courant, des coupures ciblées et des manifestations déterminées contre la réforme des retraites.

Plusieurs centaines de militantes et militants s'étaient rassemblé-e-s sur le Parvis des Droits de l'Homme, au pied du Tribunal qui jouxte aussi le Fort du Hâ, haut lieu de la répression notamment pétainiste et nazie contre des Résistants emprisonnés avant leur exécution au camp de Souge entre 1940 et 1944. Tout un symbole de la répression patronale et gouvernementale par ceux qui préféraient Hitler au Front Populaire.

Sébastien Ménespier, secrétaire national de la FNME -CGT et membre du Bureau confédéral CGT qui avait été convoqué par la gendarmerie en septembre, participait activement à la manifestation de soutien à nos camarades. De même, Fabien Roussel et Léon Deffontaines pour le PCF rappelaient le combat des parlementaires de Gauche contre la retraite à 64 ans tout en appelant à se mobiliser par le vote aux élections politiques notamment européenne le 24 juin 2024.

Quand Alex et Christophe sont arrivés au Tribunal, ils ont eu l'ovation qu'ils méritent pour leur courage et leur engagement. A ce jour, plus de 400 agents font l'objet de convocations à entretiens disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

C'est le niveau du dialogue social dans le pays.

G.D.



Fabien Roussel et Sébastien Ménespier

ABONNEMENT 2024 AU JOURNAL « LES LANDES REPUBLICAINES »

Lecteurs de toujours, lecteurs plus récents, vous recevez chaque fin de semaine le journal Les Landes Républicaines.

Ce journal est le lien landais de l'actualité politique, sociale, nationale et locale.

Chaque semaine, la rédaction s'efforce de vous informer pour vous aider à décrypter l'actualité politique et nous vous remercions de votre fidélité.

Nous considérons que notre hebdomadaire **Les Landes Républicaines** est nécessaire et utile au décryptage politique dans le débat politique et social qui existe aujourd'hui.

Cette année encore, nous souhaitons amplifier la formule mise en place il y a trois ans et qui a rencontré un franc succès, la version numérique de notre hebdomadaire.

Nous souhaitons également gagner de nouveaux lecteurs, alors n'hésitez pas à faire connaître notre hebdomadaire autour de vous, dans vos familles, vos collègues, vos amis.

Pour les lectrices et les lecteurs qui n'auraient pas de mails, nous continuerons à envoyer le journal en version papier, ainsi que pour celles et ceux qui souhaiteraient poursuivre leur abonnement par envoi postal.

Le journal *Les Landes Républicaines* accompagne les luttes, porte les colères contre les inégalités croissantes, répond au matraquage idéologique des dominants, affirme les solidarités et la fraternité.

Pour toutes ces raisons, Les Landes Républicaines doivent vivre ! Réabonnez-vous ! Et nouveaux lecteurs, abonnez-vous ! ■

BULLETIN D'ABONNEMENT 2024 Les Landes Républicaines

- - - - -

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Localité.....

☐

**Je souhaite recevoir le journal
EN VERSION PAPIER**

☐

**Je souhaite recevoir le journal
EN VERSION NUMERIQUE**

Mon mail.....@.....

☐

Abonnement normal 25 €

☐

**Abonnement de soutien 30 € ; 40 € ;
..... €**

Landes Républicaines - BP 34
40001 MONT-DE-MARSAN Cedex.
Chèque libellé à l'ordre de
« SARL Les Landes Républicaines ».

**Abonnement jusqu'au 30 Janvier 2024
A compter de cette date et sans retour de votre part,
l'abonnement aux Landes Républicaines
sera supprimé.**

CHIMIE DESTRUCTRICE

Je comprend pas maman que ça t'affole/ Ça qu'on mange à la cantine de l'école/ Ils l'on bien précisé tout est pulvérisé/ Traité piqué aseptisé ça peut pas nous peser/ Crois-moi qu'avec toutes ces vitamines/ Le chlorate et la pénicilline/ Qu'y a dans les épinoches/ Et les chipolatas/ Y a pas un astibloch/ Qui viendrait y faire sa casbah... Extrait de «C'est bon pour la santé» sortie en 1973, par Pierre Perret (né le 09/07/1934 à Castelsarrasin). Alors que les preuves de la dangerosité du glyphosate pour l'Homme et l'environnement s'accumulent, la Commission européenne a annoncé qu'elle allait renouveler l'autorisation du glyphosate dans l'UE pour 10 ans, à la suite d'un vote des Etats membres qui a ouvert la voie à cette décision sur cet herbicide controversé dont les paysans sont les premières victimes. Cette décision repousse toujours plus loin les changements dans les exploitations agricoles, alors qu'il faudrait assumer le développement de pratiques sans pesticides et plus généralement de toutes substances dangereuses. Les alertes répétées des scientifiques sur les risques sanitaires et environnementaux du glyphosate, sont restées lettre morte. Seule, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) s'est félicitée de cette décision, oubliant le principe de précaution consacré par l'article 191 du traité sur le fonctionnement de l'UE. À l'appui de sa décision, l'exécutif européen met en avant le rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) régulateur européen estimant que le niveau de risque ne justifie pas d'interdire le glyphosate. L'autorisation actuelle de cette substance dans l'UE, renouvelée en 2017 pour cinq ans puis étendue d'une année supplémentaire, expire le 15 décembre 2023. En l'absence de majorité au sein des 27 sur cette question, il revenait à la Commission de trancher en collaboration avec les Etats membres, pour renouveler l'approbation du glyphosate pour une période de dix ans «sous réserve de certaines conditions et restrictions». Elle prévoit quelques garde-fous et l'interdiction de l'usage du glyphosate pour la dessiccation (épandage pour sécher une culture avant récolte). Or, le glyphosate, substance active de plusieurs herbicides – dont le Roundup, très largement utilisé dans le monde – avait été classé en 2015 comme «cancérogène probable» par le Centre international de recherche sur le cancer de l'Organisation mondiale de la santé. Bien évidemment, le groupe allemand Bayer, qui a acquis Monsanto en 2018, s'est réjoui de l'annonce de la Commission. Comme lors d'un premier vote le 13 octobre, la majorité qualifiée requise pour valider ou rejeter la proposition de la Commission – soit 15 Etats sur 27, représentant au moins 65% de la population européenne – n'a pas été atteinte. Sept pays, dont la France – première puissance agricole de l'UE -, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas se sont abstenus, tandis que 17 ont voté pour, et trois s'y sont opposés (Luxembourg, Croatie, Autriche). La Commission européenne préfère se ranger du côté des lobbys de l'agrochimie plutôt que de suivre les avis scientifiques, d'appliquer le principe de précaution et d'assumer l'interdiction de ce pesticide déclare Greenpeace. Grief similaire chez les associations Foodwatch, WeMove Europe et Générations futures, pour qui «les Etats membres, dont la France, ont manqué de courage pour s'opposer» à la réhomologation du glyphosate. Per los profits lo monde pòt crebar (pour les profits, le monde peut crever).■

Roger La Mougne